



Des voisins donnent de la nourriture en masse pour les nuisibles

Par Annek

Bonjour,

Cela fait des années qu'un voisin habitant au rdc donnant sur la cour intérieure met des morceaux de pain voir des demi baguettes par terre au milieu de la cour.

il a placé une planche au milieu de la cour pour y mettre des pattes ou de la semoule en quantité par période. Et depuis peu c'est revenu la nourriture en quantité et par terre sur les pavés de la cour cette fois.

La cour est dans un état de dégradation constante depuis des années, je dirai qu'il est insalubre actuellement d'après le non-effort de certains de mettre leur poubelle dans les bacs appropriés et quand les bacs sont sortis dans la rue, ils déposent leur sac par terre et parfois renversent leur débris sur le sol...cela dure parfois plusieurs jours et il y a une accumulation d'autres résidents qui font la même chose. Il y a un problème d'encombrants déposés dans un coin de la cour également d'où on ne sait d'où cela provient.

et ce gros problème de nourriture déposée en masse et très régulièrement voir de manière journalière. Quand je parle d'insalubrité, les pavés ont été totalement modifiés par l'arrivée des rats. De nombreux trous voir énormes trous sont apparus depuis plusieurs mois avec l'apparition de petites montagnes de terre...

J'ai déjà été voir la personne concernée directement pour dire mon mécontentement face à ces pratiques et d'arrêter de nourrir les nuisibles. De nombreux voisins l'ont déjà fait également en vain. à part un "oui oui j'arrête..." De nombreux courriers assortis de photos et des appels ont été envoyés au syndic. Je n'ai jamais reçu de réponse par courrier. et au téléphone, selon le syndic, il ne peut sanctionner ou de donner des interdictions...simplement envoyer un courrier rappelant le bon fonctionnement...

Face à cette implication du syndic nous retrouvons avec un immeuble insalubre. Ce syndic ne nous accompagne pas et c'est désolant ce constat.

Savez-vous si il y a d'autres services où appeler pour obtenir de l'aide et pouvoir mettre plus d'ordre de manière urgente

Merci d'avance!

Par yapasdequoi

Bonjour,
Il faut vous adresser à la mairie.